Roncq. — *La fraude.* — Dans la nuit de mercredi, les préposés Avez et Deltombe ont saisi près du passage Lelong, 82 kilos de poivre d'une valeur de 246 fr. Mais ils n'ont pu rejoindre les fraudeurs, qui avaient jeté leur charge en les apercevant.

Marcq-en-Barœul. — *Mort de la victime de l'accident du car de dimanche dernier.* — Comme nous l'avons relaté dans notre compte rendu de l'accident du car de dimanche dernier, l'état de Pierre Parmentier, la victime, était désespéré ; malgré les soins dont il a été entouré à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, il a succombé, mardi soir, par suite des lésions internes produites par l'écrasement.

La nouvelle de cette mort, quoique étant attendue, a produit une certaine émotion au *Moliuel, où habitait le défunt.*

La gendarmerie de Tourcoing s'est rendue, *mercredi* après-midi, sur les lieux, pour y faire une enquête.

Communications

ANCIENS MILITAIRES. — Un grand nombre de sociétaires étaient présents à la réunion trimestrielle qui a eu lieu hier. Après avoir parlé du concours de tir gratuit, le président a proposé une quête en faveur d'un sociétaire nécessiteux ; cette quête a produit 10 fr. 55 qui ont été envoyés immédiatement à l'intéressé.

LILLE

Un mariage. — Mercredi, à 1 heure, a eu lieu le mariage civil de Mlle Henriette Chanoine, fille de M. le général Chanoine, commandant la 1re division d'infanterie, à Lille, avec M. Gustave [illegible], capitaine d'artillerie breveté, à l'état major du gouvernement militaire de Lille.

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. le vicomte de France, *général de division, commandant le 1er corps* d'armée, et Albert Frossard, ingénieur en chef, directeur des travaux hydrauliques du port militaire de Cherbourg, son oncle ; pour le marié, MM. Laurent Chirionchou, commandant le 16e chasseurs à pied, et le commandant Fiot, chef d'état-major du gouvernement militaire de Lille.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi à l'église de la Madeleine *(intra muros).*

Départ pour Madagascar. — Mardi soir, un punch a été offert au Cercle des officiers à MM. Descamps, de Cambrai, et Gavel, de Cahors, tous deux officiers d'administration, qui sont partis mercredi pour Marseille, où ils doivent s'embarquer pour Madagascar.

Le brevet de capacité. — Une partie des aspirantes admissibles ont passé leur examen oral pendant la journée de mercredi; voici la liste de celles qui ont été reçues définitivement :

Mlles Brocquel, Caban, Carlier, Caroulle, Claus, Cons, Cotte, Courquergne, Ida Cousin, Cression, Deceulkeleire, Decroix, Delfocrt, Degand, Chevalier, Chuffart, Wallel, Blondel, Bocquet, Boucher, Rachel, Boussemard, Eudoxie Legrand, Barbet, Bart, Bastin, Bauchet, Benoit de Laumond, Bieswal, Marie Wahl, Cattelotte,Ériez, Chapheau, Chaumeil.

Blomme, Bous, Buisine, Charles, Cogniaux, Godde, Gosset, Hutel, Lecul, Jeanne Leteu, Loger, Cornaille, Dalmelincourt, Dassonville, Delsart, Delvigne, Deweardt, Drubaix, Mathilde Dubois, Dufresne, Emma Dutheil, Folly, Moreaux, Piétri, Renard, Reumaux, Samarcq, Sauvière, Siombourg, Thiébaut, Vuillard, Baillie, Bailleul, Marie-Louise Rousseau.

Un lauréat des « Rosati ». — M. l'abbé V. Van Uxem, notre compatriote, déjà lauréat de plusieurs concours littéraires, vient de remporter un prix de poésie française au concours annuel des « Rosati ». Sa belle poésie était intitulée *le Blé.*

Le résultat du brillant concours annuel des « Rosati » a été proclamé *dimanche dernier* 28 juin à la fête « des Roses » qui réunit tous les ans l'élite des artistes et littérateurs de Paris et de la région du Nord. La réunion était présidée par M. le docteur Hamy et M. le docteur Wallon, membres de l'Institut.

Les honneurs de la Rose ont été rendus à MM. Wallon, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et A. Croisy, statuaire.

Bourse linière. — Lins de Russie. — La situation reste la même que la semaine dernière ; les affaires sont très peu importantes.

Etoupes de peignage.— Affaires calmes, limitées aux besoins journaliers ; prix plutôt faibles.

Fils. — La filature continue à écouler sa production et, quoique les ordres nouveaux soient peu importants, la situation reste bonne eu égard à la saison.

Fils de jute. — Continuation d'une bonne demande, prix très fermes.

Toiles. — Très bon courant d'affaires; prix fermes.

Marché aux blés de Lille du 26 juin 1895. (Cours commercial). — On offre les blés de 15 50 à 15 50 les 80 kilos. Acheteurs réservés.

En boutangerie, les farines sont tenues de 27 50 à 29 francs, suivant marques et qualités.

Les affaires y sont peu suivies.

LA GRANDE ŒUVRE

Cette œuvre, que Sa Sainteté Pie IX appelait la « Grande Œuvre », si féconde dans son action, si belle dans ses résultats et si conforme enfin aux nécessités de l'heure présente, vous l'avez devinée : c'est l'œuvre des Facultés catholiques de Lille. Il serait long, impossible même de détailler ici le bien immense qui en a rejailli sur l'enseignement et par là sur l'opinion. Naguère encore un éminent penseur observait que l'Université catholique de Louvain avait eu sa grande part au succès des élections belges ; ici, nous pouvons dire, avec autant de vérité, que notre Université lilloise a grandement contribué, depuis sa fondation, au maintien de notre éducation chrétienne, de nos traditions religieuses et patriotiques.

Elle a servi de digue au débordement de l'erreur et de l'impiété; elle s'est dressée comme un phare chaque jour plus lumineux pour affermir les croyants dans leur foi, pour rappeler les victimes du doute à la vérité et à la vie. C'est ce qui fait que, dans nos provinces du Nord, le sentiment religieux est resté si vivace et la morale publique si respectée. Je sais bien qu'il y a des réserves à faire et qu'il n'est rien d'absolument parfait ici-bas. Mais il est vrai de dire que nos pieilles provinces de Flandre et d'Artois ont gardé jusqu'à ce jour, aussi fidèlement que la catholique Bretagne, leurs traditions d'honneur et de foi, et cela grâce à leur enseignement chrétien, grâce à l'ascendant supérieur que les Facultés catholiques de Lille ont acquis dans la région.

Voyez par contre ces nombreux départements français, où l'Université officielle fait seule la loi. Par elle, l'erreur philosophique et morale se propage dans les intelligences, ruine peu à peu la vérité dans les esprits, la vertu dans les cœurs, et finalement nous offre en spectacle cette jeunesse sans Dieu, où se recrute aujourd'hui la fine fleur de la libre-pensée, du socialisme et de l'anarchie : Emile Henry, Vaillant et autres n'ont fait en somme que pousser à leurs conséquences logiques les principes de la philosophie matérialiste et athée. Contre un tel courant, il importe de réagir. Les chrétiens surtout doivent veiller sans relâche à la sauvegarde de leur foi, et tout vrai citoyen a le devoir d'apporter un prompt remède à un enseignement qui forme des générations athées et compromet ainsi le bonheur et l'existence même de notre société française.

Si nous remontons à ses origines, nous nous souvenons de l'enthousiasme universel que la *grande œuvre* suscita à ses débuts, il y a vingt ans. La question de l'enseignement supérieur était d'ailleurs préparée et mûre.

C'est en vain que Napoléon avait cru pouvoir remplacer les 24 Universités anciennes par son Université unique, faite sur le modèle de ses régiments Tout y était militaire, règlements, hiérarchie, discipline et tout semblait disposé pour faire de l'Université d'Etat une pépinière de sous-lieutenants.

La France avait pourtant autre chose à envoyer à l'Europe que des boulets de canon et des escadrons de cuirassiers et l'état de guerre perpétuelle ne saurait être l'état normal d'une société civilisée.

Le réveil des lettres et de l'instruction se manifesta sous la Restauration, mais Louis XVIII ne renonça point à l'Université unique. Au moment où Louis Philippe, sous la pression de l'opinion publique, accorda la liberté de l'enseignement primaire, on put se demander pourquoi il n'accordait pas aussi la liberté des deux autres ordres de l'enseignement. Il fallut attendre jusqu'en 1850 pour conquérir la permission de fonder des collèges et l'Empire refusa obstinément la liberté de l'éducation supérieure.

Pourtant, Louvain avait rétabli ses portes, en 1835, *son antique et glorieuse Université.* Les souvenirs de l'*Alma mater*, de Douai, n'étaient pas morts dans tous les *cœurs au sein de notre région.* Pour quoi les Français du Nord ne réclameraient-ils pas cette liberté entière de l'éducation catholique? Pourquoi l'enseignement primaire est-il libre? Pourquoi l'enseignement secondaire a-t-il lui aussi conquis son indépendance, et l'enseignement supérieur, le plus important de tous, est-ce condamné à vieillir dans une longue enfance sous la tutelle d'un pouvoir trop souvent hostile?

Telles étaient les questions que se posait le public catholique, lorsque les désastres de la guerre firent faire à beaucoup de patriotes un sérieux examen de conscience. Un bon nombre de chrétiens disaient que des réformes étaient urgentes dans les sphères du haut enseignement; d'autres étaient convaincus de la nécessité de refaire l'âme de la patrie par la foi catholique.

Tous résolurent de se mettre à l'œuvre immédiatement. En 1871, M. le comte Jaubert présenta un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur ; l'idée d'un vaste pèlerinnement se répand en France comme une traînée de poudre : plusieurs millions de signatures demandent à l'Assemblée nationale de sanctionner un projet auquel applaudissent tous les vrais amis de la religion et de la liberté.

La région du Nord fut la première à saluer l'aurore de jours meilleurs. Le congrès catholique de 1873 mit hardiment la question à l'ordre du jour. Un comité d'études et un comité de propagande furent immédiatement formés.

Notre éminent compatriote, Mgr Hautcœur, prit la tête du mouvement.

Enfin, en 1875, la loi fut votée. Dans le Nord, on avait déjà commencé, suivant à la lettre l'axiome de Montalembert : « La liberté ne se donne pas en France, elle se prend. »

La création d'une Université à Lille fut donc décidée. « C'était un grand acte de foi, d'espérance et de charité, dit Mgr Baunard. La foi estima de son devoir d'élever une école supérieure de vérité ; l'espérance s'obstina à croire que Dieu voulait l'entreprise et ne lui manquerait pas. La charité se déclara prête à tous les sacrifices pour la construction de l'arche et le sauvetage des âmes. »

(A suivre).

Concerts et Spectacles

« La Roubaisienne ». — Une délégation de la société *La Roubaisienne*, devant se rendre aux fêtes de gymnastique de Reims les 30 juin et 1er juillet 1895, le comité informe les personnes désireuses d'accompagner cette délégation qu'elles n'auront qu'à se présenter au local de la société, rue Jeanne d'Arc, où M. Piesvaux leur donnera tous les renseignements désirables.

Vendredi 28 juin, assemblée générale de tous les gymnastes (anciens, actifs et pupilles). Ordre du jour : Concours de Montmartre.

Tourcoing. — *Une audition publique de « l'Association symphonique ».* — Cette excellente société doit donner un concert à Dunkerque, le 7 juillet. Les morceaux qu'elle doit exécuter dans cette ville seront joués à la salle des fêtes, le mercredi 3 juillet, à 9 h. du soir ; l'entrée en est absolument gratuite.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 26 juin.* — EXPULSION BRUYANTE D'UN ATELIER. — Vendredi après-midi 21 juin, un ouvrier en état complet d'ivresse refusait de sortir de la fabrique de M. Richard Desrousseaux, rue de la Makellerie, à Roubaix, où il est employé comme tisserand.

Qu'en prévint la police, un agent survint qui fut aussitôt accueilli par des injures grossières de la part de l'ouvrier qui a nom Van Vymelbeck Cyrille, et est âgé de dix-huit ans.

Après avoir fait résistance, il essaya de se concilier les bonnes grâces du représentant de l'autorité à l'aide de propositions qualifiées par la loi tentatives de corruption. Van Vymelbeke est, à raison de ces divers délits, condamné à dix jours de prison et cinq francs d'amende.

LES FRAUDEURS. — Marie Leclercq et Marie Doutreligne, journalières à Tourcoing, arrêtées le vendredi 21 juin, porteurs de contrebande, se voient infliger la première six jours et la seconde trois jours de prison et cinq cents francs d'amende.

Tribunal civil de Lille. — *Audience des criées du mercredi 26 juin.* — Sept maisons de journalière, sises à Lisselles, au lieu dit la Vignette, à front de la rue de l'ancienne ferme des Escaluts, dite ferme Destombes. Mise à prix : 3,000 francs. Adjudicataire ; Me Bulteau pour 5,500 fr.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

LA MANIFESTATION DE LA FÊTE-DIEU

Lettre ouverte à M. le Maire de Roubaix

22 juin 1895.

Citoyen Maire,

Permettez à un de vos administrés de vous poser une simple question.

Les journalistes à qui vous avez accordé l'honneur d'une interview vous prêtent un langage qui me semble fort en contradiction avec vos principes, en même temps qu'il concorde très peu avec vos habitudes de prudence.

Vous auriez déclaré que la manifestation des catholiques n'aurait eu pour résultat à vos yeux que de justifier la mesure arbitraire prise par un de vos prédécesseurs et que les bagarres qui ont eu lieu à cette occasion n'étaient pas de nature à vous faire rapporter cet arrêté.

Cependant, vous avez été forcé de convenir, en présence de la délégation qui est venue vous exposer ses griefs, que la manifestation de dimanche aurait conservé son caractère paisible si quelques mauvais drôles n'avaient cherché à faire sortir les catholiques de leur attitude pacifique.

De deux choses l'une :

Vous admettez ces démonstrations de la rue, ou vous les condamnez d'une manière absolue.

Si vous les admettez, c'est à vous de faire respecter les droits des citoyens qui ne craignent pas d'afficher ouvertement leurs croyances et ne vous demandent que leur place au soleil.

Dans ce cas, vous devez sévir contre les turbulents qui occasionnent les troubles et ne veulent pas de la liberté pour les autres.

Si au contraire vous condamnez ces manifestations, la justice doit être égale pour tous et vous devez empêcher en même temps les processions, les exhibitions de la Libre Pensée et les revendications du premier mai.

Soyez donc logique jusqu'au bout, citoyen Maire.

S'il suffit d'une légère bagarre provoquée par une minorité turbulente pour interdire une manifestation d'une notable partie de vos administrés, vous admettrez en même temps que l'étalage de revendications considérées comme malsaines et injurieuses pour une partie de la population est aussi de nature à troubler l'ordre et vous ne devez pas favoriser l'une plutôt que l'autre.

Et s'il nous plaisait de siffler et de conspuer les manifestations de vos amis, vous n'auriez plus qu'à interdire à ceux-ci la prise de possession de la rue dans certaines circonstances.

Choisissez.

Ou bien vous resterez dans le rôle que vous semblez avoir adopté en engageant vos amis à respecter la liberté de leurs adversaires.

Ou bien vous subirez les exigences des Renard et consorts qui désirent voir les bras noueux des artisans se lever sur la tête de leurs frères.

Alors c'est la lutte que vous aurez provoquée. Car, soyez en persuadé, nous sommes décidés à prendre les libertés que vous nous refusez d'une façon si arbitraire et nous imiterons vos amis.

Croyez-moi, dans l'intérêt de la paix de notre cité et dans l'intérêt même de votre parti, ne poussez pas les choses à l'extrême; saucissonnez comme vous le voudrez réclamez les libertés auxquelles vous croyez avoir droit, mais laissez nous affirmer notre foi et revendiquer nos droits.

Un de vos administrés.

— Joséphine, d'où vient ce fumet délicieux que vous donnez à vos sauces depuis quelques jours ?

— Madame, c'est que j'emploie maintenant l'excellent beurre pur d'Oostcamp. Auparavant, avec d'autres beurres, il y avait toujours un mauvais mélange de margarine. 93886—40261

CHAPELLERIE de LUXE — Paris-London

Hu Deleporte 6e Place ROUBAIX 4 Rues Marques

Chemin de fer du Nord. — *La fête franco belge de Tournai.* — A l'occasion de la fête franco-belge organisée à Tournai, la Compagnie du Chemin de fer du Nord, d'accord avec l'administration de l'Etat belge, mettra en marche, le dimanche 30 juin, un train supplémentaire de voyageurs de Roubaix et Tourcoing à Tournai et retour aux heures ci-après :

Aller : Roubaix (départ), 2 h. soir; Tourcoing (départ), 2 h. 08; Tournai (arrivée), 3 h. 07.

Retour : Tournai (départ), 8 h. 55 soir; Tourcoing (arrivée), 9 h. 50; Roubaix (arrivée), 10 h. 10.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mercredi 26 juin.* — Maria Denys, rue de Bourgogne 4. — Madeleine Belpaime, rue Saint-Eleuthère 32. — Augustin Rémy, Hôtel-Dieu. — Paul Six, rue de Strasbourg 70. — Victor Lecreux, rue de Crouy 11. — Henri Worlet, rue Turgot, *corr* Ilus 1. — *Mariage.* — Edouard Despriet, 35 ans, mécanicien, boulevard Gambetta, cour de la Tonne d'Or 40 et Philomène Dutrieu, 55 ans, cabaretière, rue de Babylone 65. — *Déclarations de décès.* — Emile Claeys, 19 ans, rue Christophe-Colomb, cour Bousseaux 2. — Augustine Desurmont, 27 ans, rue de Lille 82. — Marie Tiberghien, 3 ans, rue de Rome 70. — Alfred Gressier, 57 ans, rue de la Concorde 7. — César Duplat, 4 mois, rue Pouvrait 2. — Louis Piédanna, 1 an 1/2, rue Saint-Jean 71.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du mercredi 26 juin.* — Aline Leclercq, rue Capelle. — Marie Desurmont, rue du Prieuré. — Jeanne Desbonnes, place Thiers. — Angèle Bonte, rue de la Fonderie. — Jeanne Pelegrin, rue de la Cité. — Jean Scalbert, à la Croix-Rouge. — *Mariages.* — Edmond Fourmentin, 25 ans, tailleur et Hélène Lietaer, 23 ans, bobineuse. — Paul Dujardin, 27 ans, comptable et Jeanne Destombes, 21 ans, sans profession. — *Déclarations de décès.* — Ligorine Deman, 30 ans 10 jours, tailleuse, rue Victor Hugo. — Fidéline Bodin, 58 ans 8 mois, sans profession, rue du Dragon 65. — Albertine Castelain, 4 mois, rue des Quinze Bouteilles. — Alphonse Vanruymbeke, 5 jours, au Pont de Neuville. — Hélène Renard, 25 ans, soigneuse, rue de la Marlière 327. — Célina Deltour, 22 ans, ménagère, rue de la Malcense 393.

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille EVERAERT-DESURMONT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Augustine DESURMONT, décédée à Roubaix, le 26 juin 1895, dans sa 27e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 28 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 27, à 6 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 82.

NORD

Les courses vélocipédiques de Dunkerque. — Les courses organisées par le Bicycle-Club dunkerquois, avec le concours de la municipalité, ont été favorisées par un temps magnifique et ont comme à l'ordinaire obtenu un grande succès. Voici les résultats de ces courses :

1re course. — 1er prix, MM. Strack, Amiens ; 2e, Paul de la Bille, Lille ; 3e, Lefour, Avesnes ; 4e, Adolphe Accou, V. S. Roubaix ; 5e, G. Marchand, Lille ; 6e, Paul Sainsard, S. V. calaisien ; 7e, Claude, Valenciennes.

2e course. — 1er prix, MM. Aug. Antony, de Douai ; 2e, Ferrare-Antony, de Douai ; 3e, Alex. Ritaine, B. C. dunkerquois ; 4e, H. Ilsweire, d'Herzeele ; 5e, Anna Ritaine, B. C. dunkerquois.

3e course. — 1er prix, MM. Delansorne, d'Arras; 2e, Dutrieux, de Lille; 3e, Paul Landon, Amiens-Pédale; 4e, J. Delespierre, de Roubaix. La Courbe a abandonné la course. 4e course. — 1er prix. MM. Aubin, d'Estaires; 2e, Chokelaert, d'Estaires; 3e, Berquin, d'Estaires; 4e, Macquet, de Valenciennes; 5e, Silvere Accou, du S. V. roubaisien; 6e, H Desmidt, du S. V calaisien.

5e course. — 1er prix, MM. Julien Delansorne (Arras); 2e, Dutrieux (Lille); 3e, Coltereau (Paris); 4e, Lambert (Châtillon); 5e, Landon (Amiens); 6e, Delespierre (Roubaix).

MM. Piette (Paris) et Meline tombent avant le dernier virage. M. Piette est très grièvement blessé, surtout au visage; il a été transporté près du docteur, qui a jugé son état des plus graves. M. Meline n'est que légèrement blessé, mais il abandonne la course. M. Delansorne était déjà vainqueur lors de la chute.

6e course. — 1er prix, Mme Accou (Roubaix); 2e, Mlle Anna Ritaine (Dunkerque) ; 3e, Mlle Duchesne (Dunkerque).

7e course. — 1er prix, MM. Couyé ; 2e, Vandevelde ; 3e, Larkin ; 4e, Goldberg ; 5e, Malfait.

8e course. — 1er prix, MM. Kuhling-Delansorne ; 2e, Dutrieux-Lambert ; 3e, Landon-Accou ; 4e, Larkin-Vandevelde ; 5e, Mandard-Delespierre.

9e course. — 1er prix, MM. Lefour (Avesnes) ; 2e, Marchand (S. V. lillois) ; 3e, P. de la Bille (Lille) ; 4e, L. Lagouge (S. V. Roubaix) ; 5e, Ad. Accou (S. V. roubaisien).

10e course. — 1er prix, MM. Théo Callens ; 2e, Ober ; 3e, Deblonde (Watten).

PAS-DE-CALAIS

Un attentat anarchiste contre le maire de Saint-Pol. — Une tentative d'assassinat a été commise mercredi matin à dix heures à l'hôtel de ville sur la personne du maire de St-Pol, M. Héroguelle d'Amiens, par un anarchiste nommé Joseph Delrue. Cet individu a été arrêté et a fait les aveux les plus complets avec un cynisme révoltant. A demain des détails plus amples.

Arras. — Un nouveau détachement de 49 hommes du 3e régiment du genie vient d'être désigné pour partir à Madagascar. Il devra être rendu à Montpellier le 5 juillet.

Un drame passionnel à Calais. — Un drame de la jalousie a jeté l'émoi, mardi, dans la rue Hazard.

Un chiffonnier, Antoine Segard, qui vit maritalement avec la fille Adèle Tirard, conçut dernièrement des soupçons au sujet de la fidélité de sa compagne.

Une scène terrible éclata mardi. Après avoir violemment reproché sa conduite à sa maîtresse, Segard s'arma d'un couteau et lui en porta plusieurs coups au bas-ventre.

Les blessures d'Adèle Tirard sont très graves.

BELGIQUE

Chambre des Représentants. — *Séance du 26 juin.* — *LA QUESTION DU CONGO.* — Renvoyant à vendredi la discussion de l'interpellation de M. Heuvelmans, la Chambre a abordé *mercredi la discussion des projets de* loi relatifs au Congo. M. L. Defuisseaux s'est attaché à démontrer que l'affaire du Congo est un engrenage dans lequel la Belgique est fatalement entraînée. M. Defuisseaux, pendant la discussion, n'a cessé de mettre en cause la personne du Roi.

M. Lorand a, de son côté, vivement reproché au gouvernement d'étrangler la discussion et d'empêcher que la lumière soit faite sur les choses du Congo. Il a déclaré que la créance de Brown de Tiège ne valait rien.

M. Vandervelde a opposé la politique sociale à la politique coloniale; voilà pourquoi, partisan de la première, il est hostile à la seconde. Mais il a reconnu que les propositions de la commission des XXI sont très acceptables et que tout partisan de la reprise du Congo devrait les voter.

La suite de la discussion a été renvoyée à la prochaine séance.

Le Congrès international de l'industrie textile. — Les délégués des syndicats belges de l'industrie textile adressent aux ouvriers tisserands, fileurs et liniers de tous les pays, un appel au sujet du congrès international textile qui sera tenu à Gand cette année.

Les membres du comité organisateur de cette assemblée annoncent que les unions textiles de la France seront représentées très nombreuses. L'Allemagne a également promis sa participation et a déjà envoyé un rapport.

Les Trades-Unions anglaises seront aussi présentes et la personne de nombreux délégués.

L'intention de ces dernières associations ouvrières est de soumettre au congrès l'ordre du jour suivant :

1° Rapports sur la condition de l'industrie et sur les changements survenus dans le monde ouvrier depuis le dernier congrès; 2° Abolition du travail le dimanche; 3° Abolition du travail en travail en commun et du travail de nuit; 4° La journée de huit heures; 5° Une meilleure application des lois réglant le travail ; 6° Moyens à employer pour obtenir une meilleure législation en faveur des travailleurs; 7° Représentation des ouvriers dans les différents corps législatifs et administratifs.

Les XXI du Congo. — La commission des XXI s'est réunie mercredi, à 1 heure, pour recevoir communication des réponses qui restaient à donner à différents points du questionnaire Lorand.

Etaient absents : MM. de Jonghe, de Trooz, Warocqué, Ronvaux et Fris.

Ces réponses concernaient l'emploi des sommes provenant de la créance de Browne de Tiège ; les comptes du Congo ; les sacrifices faits par le Roi ; les rapports avec les indigènes ; la consommation de blancs en terre d'Afrique ; le prix des transports de diverses marchandises, etc.

L'emploi des sommes provenant de la créance de Browne de Tiége sera exposé à la Chambre au cours de la discussion sur les crédits provisionnels.

Les comptes de l'Etat du Congo figurent aux budgets distribués aux Chambres. Le gouvernement y renvoie.

Le Roi ne fera pas connaître l'étendue de ses sacrifices.

Les rapports avec les indigènes sont réglementés avec la plus grande bienveillance.

La part de consommation totale des blancs pour 1894 est de 1,536,567 francs, se divisant comme suit : approvisionnement militaires 269,217 francs ; administration, 9,230 francs ; marchandises pour échanges, deux millions en chiffres ronds.

Les marchandises que l'on pourrait vendre sur les marchés d'Europe sont les suivantes : noix palmistes, huile de palme, sésame, arachides, oreille, tabac, cacao, gomme copal; café, noix de kola, caoutchouc et ivoire.

Le transport des charbons belges vers Boma peut se faire très favorablement.

Les charbons belges se transportent plus économiquement d'Anvers à Boma que des ports anglais au Congo.

Le prix de la flottille de l'Etat a été indiqué dans les documents antérieurs.

Le prix de l'armement est donné dans l'exposé des motifs.

Le gouvernement donne ensuite la nomenclature des actes de ventes et de cessions.

Aucun de ces points n'a soulevé de discussion.

La séance a été levée à 1 h. 40.

Encore un drame sanglant à Molenbeck Saint-Jean. — Un drame sanglant s'est déroulé, mercredi matin, au quai du Hainaut. Deux débardeurs du canal s'étaient pris de querelle près de la porte de Flandre, à propos d'une question de travail. L'un d'eux, le nommé Rousseau, reçut de son adversaire un coup dans la poitrine.

Comme il était sous l'influence de la boisson, il alla tomber contre la bordure du trottoir de façon si malheureuse qu'il reçut à la tête une large et profonde blessure. Deux agents de police de Molenbeek voulurent conduire le blessé à l'hôpital. Rousseau s'y refusa obstinément. Il opposa même une vive résistance aux policiers. Mercredi matin le malheureux est mort des suites de ses blessures. La police a ouvert une enquête. Le cadavre de Rousseau a été transporté à la morgue communale, où l'autopsie sera faite.

Un ivrogne tué par un agent de police à Molenbeeck. — La nuit dernière, un nommé Alphonse Van Lierde, né à Bruxelles en 1872 et demeurant rue du Ruisseau à Molenbeek-Saint-Jean, étant ivre vers deux heures du matin dans un cabaret de la rue de la Prospérité, s'est trouvé aux prises avec l'inspecteur de police De Greef. Celui-ci, qui se voyait sérieusement menacé, décharga sur son adversaire un coup de revolver qui l'atteignit en pleine poitrine. Le rebelle s'affaissa. Transporté à l'hôpital communal, Van Lierde y expira mercredi à 5 heures du matin.

Un tourbillon dans l'Escaut, à Anvers. — Mardi matin vers 4 heures, un phénomène assez rare s'est produit dans l'Escaut. On a vu accourir du tournant une lame de mascaret, s'annonçant par un bruissement sourd et une crête d'écume; cette vague a formé dans l'Escaut, devant Anvers, un tourbillon d'une grande force. Un vapeur qui était à l'ancre en rade d'Anvers a chassé sur son ancre, qui lui a été arrachée, et a failli se jeter au milieu des yachts de plaisance. Ceux-ci ont dansé, comme bien on pense, une sarabande assez inquiétante; mais il n'y a pas eu d'accident et le calme est bientôt rentré dans le lit du vieux Scaldis.

AUX FABRIQUES PARISIENNES

E. LANDAUER

16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

SPÉCIALITÉ DE

TROUSSEAUX ET LAYETTES

Immense assortiment de **Linge brodé** et cousu à la main. Grand choix d'articles hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes blanches** et **couleurs, Douillettes, Pelisses** cachemire et piqué, **Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers**, etc. **Rideaux** en tous genres.

CHEMISES pour hommes et jeunes gens, toutes faites et sur mesure

Dépôt de Toiles des Vosges et Linge de table, garantis à l'usage

Prix-fixe marqué en chiffres connus. — **NOMBREUSES OCCASIONS**

39663 **ROUBAIX, 16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX** 8031

Nos marins appellent le phénomène : (le diable dans l'eau).

Il est à remarquer que le phénomène s'est produit vers l'époque de la nouvelle lune, c'est à dire au moment où l'attraction combinée de notre satellite et du soleil sur les flots de la mer est le plus forte. On peut donc supposer qu'il y a eu forte marée montante à l'embouchure du fleuve, et que l'eau de la mer, qui avait le dessus, a refoulé avec secousse l'eau du fleuve vers sa source.

Un drame à Anvers. — A la suite d'une dispute avec une voisine qui l'accusait de faits graves, Mme X..., 25 ans, demeurant rue de la Tulipe, s'est jetée lundi avec son enfant, âgé de 4 ans, dans les eaux de l'enceinte sous Merxem. La mère a été sauvée, mais le pauvre enfant s'est noyé.

Le cadavre, repêché une demi-heure après, a été transporté à l'hôpital de Merxem.

Un assassinat suivi de suicide à Bruxelles. — Un facteur des postes, Petit, âgé de 61 ans, qui vivait séparé de sa femme depuis 5 mois, a tiré sur elle quatre coups de revolver; puis tournant son arme contre lui même, il s'est fait sauter la cervelle. Transporté à l'hôpital, il est mort un quart d'heure après; quant à la femme, son état est désespéré.

Une rixe sanglante. — Deux journaliers, Henri Ramont, âgé de 31 ans, et Théophile Christiaens, âgé de 28 ans, étaient attablés dans le cabaret Sertiprens, où ils habitent à Mont-à-Leux, quand, à propos d'une fututité une discussion surgit entre eux au cours de laquelle Ramont, très surexcité, saisit un verre à bière et le lança à la tête de son adversaire. Christiaens a été assez grièvement blessé, en deux endroits, près de la tempe gauche. M. le docteur Schepens, qui passait en ce moment, a suturé les plaies. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Menin. — *Distinction honorifique.* — M. le capitaine commandant Stienne, de l'école du 4e de ligne, vient d'être nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

Courtrai. — *Les listes électorales communales.* — L'administration communale de Courtrai vient de terminer le travail pour la formation des listes électorales communales. Ces listes donnent le résultat suivant :

5,164 électeurs se sont fait inscrire : 548 pour quatre voix, soit 2,192 votes; 300 pour trois voix, soit 900 votes; 71 pour deux voix, soit 1,542 votes, et 3,545 pour une voix. Le total des votes est donc de 8,179.

Tribunal correctionnel de Courtrai. — *Audience du 26 juin.* — *Vol.* — Le Tribunal condamne, conditionnellement, à une amende de 26 francs, la femme Octavie Desmet, ménagère à Mouscron, coupable d'avoir, le 28 juin 1894, dérobé une somme d'argent et une certaine quantité de beurre au préjudice de Mme Henno.

Coups et blessures. — Le 12 mai dernier, Henri Vansteuliste, ouvrier de fabrique à Mouscron, portait des coups et faisait des blessures à trois personnes, avec qui il avait eu une discussion. Un mois plus tard, étant ivre, il se rendait coupable de rébellion. Il est condamné pour ces divers méfaits à trois mois de prison et 5 francs d'amende.

Vol d'un porte-monnaie. — Une journalière, Elisabeth Thonus, originaire de Verviers, s'était introduite, le 5 juin dernier, dans la cour d'un cabaret de Mont-à-Leux. Elle lia conversation avec la femme Leinich, occupée à faire la lessive, et en profita pour lui enlever son porte monnaie, contenant 5 francs. La femme Thonus vint alors se réfugier en France d'où, quelques jours plus tard, elle se faisait expulser. Arrêtée par la gendarmerie belge, Elisabeth Thonus comparait devant le Tribunal, qui la condamne à quinze jours de prison.

BIBLIOGRAPHIE

Le Monde illustré, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numero 1996 du 29 juin 1895. — Gravures. — Allemagne : Inauguration du Canal de Kiel. — Kiel : Le *Hohenzollern* arrivant à Holtenau. Château du Prince Henri. L'Empereur sur le *Hohenzollern*, pendant la revue de la flotte. Les hussards protégeant le yacht impérial, pendant la traversée du Canal. Arrivée des escadres Russe et Française en vue de Friedrishort. Le Prince Henri de Prusse rendant visite à l'amiral Ménard. L'Empereur Guillaume posant la dernière pierre du Canal. — Paris : Le premier anniversaire de M. Carnot : Le service funèbre à la Madeleine. Le monument d'Henri Murger. — Madagascar : La lente de l'envoyé spécial du *Monde illustré*. Le combat de Manonga. — Portraits : M. Jules Lemaître, de l'Académie française.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. Théâtres, par H. Lemaire. Semaine scientifique, par le docteur Servet de Bonnières. Vélocipédie, par H. de Villedeuil. Beaux-Arts, par O. Merson. — Explication des gravures, Revue comique, Echecs, Récréations, Bibliographie, etc. — Nouvelle : L'Histoire Universelle, par M. Emile Hinzelin. — En supplément : Perruques blondes, roman par M. G. Lenôtre. Illustrations de M. Paris. Le numéro : 50 centimes. 40133d

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1178e livraison (29 juin 1895). — TEXTE : Ysabel, par Mme la comtesse de Houdetot. — L'homme noir, par A. Verley. — Les secrets de la prestidigitation, (Réparation de cartes), par St-J. de l'Escap. — L'oncle malgré lui, par Mme Blanzac. — La dentelle, par Mme Barbé. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE : A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le Correspondant, revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois. — *25 juin 1895.* — I. La jeunesse de Montalembert. L'Allemagne catholique en 1894, par M. E. Lecanuet ; II. De Brunsbüttel à Kiel à bord du « Papillon », *** ; III. Le conflit suédo-norvégien, par M. le comte de Lagrèze ; IV. Les sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, par M. Jean Lampry ; V. Les lilas sont en fleurs, par M. Edouard Rod ; VI. Un duel politique pendant la Révolution. Castries et Lauzun, par M. Pierre de Croze ; VII. La foi des pauvres en Angleterre et ses conséquences, par M. Anatole Langlois ; VIII. Une semaine au Mont-Athos, par M. Jean Ariaud ; IX. Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts ; X. Chronique politique par M. Louis Joubert ; XI. Mgr Lagrange, évêque de Chartres, par M. H. de Lacombe ; XII. Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement : Paris, Départements et étranger, un an